

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2021_7_3



Date de convocation :
2 septembre 2021

Date d'affichage :
2 septembre 2021

OBJET :

Location 26, rue du Dop
CHILLE

Nombre de conseillers

- En exercice : 10
- Présents : 9
- Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 8 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 septembre à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : Mme ECHAROUX Nadine

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente aux membres du conseil municipal que le logement situé 26, rue du Dop à Chillé 16140 ORADOUR est libre depuis le 15 mai 2021.

Monsieur VALLANT, après visite, décide de louer l'appartement au prix de location fixé par le conseil municipal à savoir :

- 350€ de loyer par mois
- 20€ de charges mensuelles.

Monsieur VALLANT emménage à compter du 1er septembre 2021.

Un dépôt de garantie de 350€ représentant un mois de loyer sans charge est versé.

La révision du loyer se fera avec l'indice de l'INSEE comme indiqué dans le contrat de location.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal émettent un avis favorable et autorisent le maire à signer tous les documents qui sont nécessaires à cette location.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

